

BILAN DE COMPÉTENCES

Objectif

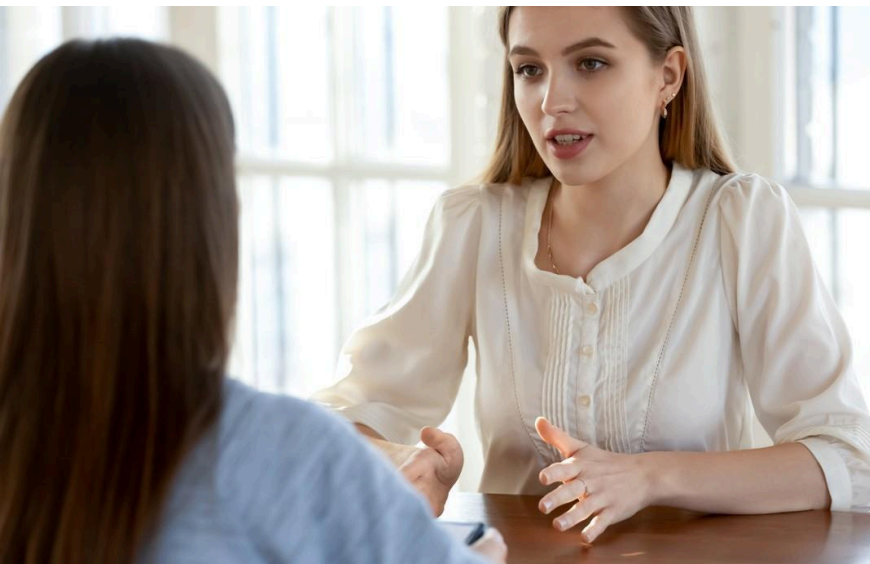
"Cap vers l'évolution professionnelle: analyser et évaluer ses compétences"

Le bilan de compétences permet de faire un point d'étapes dans sa carrière professionnelle, et de prendre le temps d'analyser et/ou évaluer ses compétences professionnelles et personnelles, ainsi que ses aptitudes et motivations. Il a pour finalité d'aboutir à un projet professionnel réaliste et adapté au marché de l'emploi et le cas échéant, à la définition d'un projet de formation.

Il offre aussi la possibilité d'évoluer vers d'autres fonctions dans l'entreprise.



Prestation qui s'adresse autant à l'individu qui s'interroge sur sa carrière, qu'à l'employeur soucieux d'optimiser la gestion des Ressources Humaines.



CONNEXIA RH

7 rue de l'artisanat
VILLARS 42390

Florian NIVET 06 15 33 75 54
Benjamin JOUBERT 06 23 59 47 04

<https://www.connexia.fr>

Les étapes de la démarche

Le bilan comprend obligatoirement 3 étapes. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre aux besoins et aux attentes de chaque individu.

1/ UNE PHASE PRELIMINAIRE (2H)

- ◆ Confirmer l'engagement et le consentement du bénéficiaire dans sa démarche
- ◆ Analyser la demande et la nature de ses besoins
- ◆ Définir des objectifs
- ◆ Déterminer le format le plus adapté à la situation et aux besoins
- ◆ Définir les modalités et conditions du bilan, ainsi que les méthodes et techniques mises en œuvre

2/ UNE PHASE D'INVESTIGATION (21H)

- ◆ Analyser le parcours professionnel et personnel
- ◆ Repérer ses aptitudes générales pour mieux se connaître
- ◆ Faire le point sur ses acquis, compétences et motivations pour les identifier Prendre connaissance de l'environnement
- ◆ Déterminer et construire son projet professionnel et vérifier sa pertinence Définir et
- ◆ utiliser les outils et les tests en fonction du besoin
- ◆ Adapter son projet avec le marché de l'emploi Finaliser
- ◆ son projet

3/ UNE PHASE DE CONCLUSION (1H)

- ◆ S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- ◆ Prévoir les principales modalités ou étapes du ou des projets professionnels
- ◆ Elaborer la mise en œuvre d'un plan d'action personnalisé tout en apportant des conseils
- ◆ Présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Ces résultats sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

SUIVI POST-BILAN

6 mois après votre bilan, votre consultant prendra contact avec vous, pour faire le point sur l'avancée de votre projet, avec une possibilité de le réajuster en cas de nécessité.

Méthodes mobilisées

- Entretiens approfondis avec votre consultant
- Utilisation d'outils d'évaluation et restitution par des psychologues du travail
- Actualisation régulière des connaissances de nos psychologues du travail Bureau
- dédié au bilan de compétences afin d'assurer la confidentialité

Modalités d'évaluation

Utilisation de questionnaires de réflexion et d'exercices adaptés

Questionnaire de satisfaction portant sur la méthodologie employée et les conditions de réalisation

Utilisation d'outils d'évaluation dont Assessfirst, PerformanSe et SOSIE.

Elaboration d'un plan d'action opérationnel et adapté aux attentes de chacun

Nos atouts

Bienveillance et non jugement: nous plaçons l'humain au cœur de nos préoccupations

Connaissance approfondie et l'expertise de la formation et de la montée en compétences professionnelles

Entre 2000€ et 3000€ HT

Dans les locaux de CONNEXIA

7 rue de l'artisanat 42390 VILLARS

Locaux et formation adaptés pour des publics en situation de handicap

